

Licence professionnelle Conseiller en élevage laitier

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Conseiller en élevage laitier. 2012, Université de Lorraine. hceres-02027916

HAL Id: hceres-02027916

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027916>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Conseiller élevage laitier

de l'Université de Lorraine

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib

Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague C

Académie : Nancy-Metz

Établissement déposant : Université de Lorraine

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Conseiller élevage laitier

Dénomination nationale : SP1-Productions animales

Demande n° S3LP130004751

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Villers-lès-Nancy
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : La Chambre Régionale d'Agriculture de Lorraine (CRAL), l'Association Lorraine de Promotion de l'Agriculture (ALPA), l'Institut Supérieur des Affaires Agricoles et Agro-Alimentaires (Is4a) et l'Organisme officiel de formation de la CRAL
- Secteur professionnel demandé : SP1-Agriculture, pêche, forêt et espaces verts

Présentation de la spécialité

L'objectif de la spécialité ouverte depuis 2005, associant l'IUT-Nancy Brabois et l'UFR *Sciences et techniques biologiques*, est de former par la voie de l'alternance, des conseillers dans le domaine de l'élevage laitier. Cette licence professionnelle a fait l'objet de plusieurs modifications depuis sa création. Elle comportait alors trois parcours : *Conseil en élevage bovin lait*, *Agent de développement agricole et rural*, et *Développement durable des territoires*.

En 2009, *Conseil en élevage bovin lait* devient une licence professionnelle, sous la mention *Productions animales*, spécialité *Conseiller élevage laitier*. En sus de l'acquisition des connaissances techniques, les étudiants doivent apprendre à gérer un projet, une équipe ou une entreprise. Les métiers visés sont ceux de conseiller pour un organisme de contrôle laitier, d'entrepreneur agricole, d'agent de développement ou de chargé de mission.

Tous les étudiants sont admis sur la base d'un contrat de professionnalisation par une entreprise, en lien avec le secteur de l'élevage, ou par une entreprise du contrôle laitier du Grand Quart Nord-Est. Trois modules communs avec la licence professionnelle *Agronomie*, spécialité *Management de l'entreprise agricole et développement durable des territoires ruraux* de l'IUT sont proposés pour renforcer les compétences et les connaissances du fonctionnement du milieu agricole.

Les étudiants recrutés sont presque tous exclusivement titulaires d'un BTS ou BTSA. Leur sélection se fait sur dossier et à partir de leur projet professionnel après embauche par une entreprise. Certains DUT, *Agronomie* ou *Industrie alimentaire et biologique* ainsi que les L2 *Sciences de la vie* sont des voies d'accès à cette spécialité. Cette formation est bien positionnée dans l'offre nationale dans la mesure où quatre autres universités dispensent cette formation dans quatre bassins de production identifiés, couvrant ainsi tout le territoire français.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La formation est placée sous la responsabilité d'un enseignant qui anime le comité de pilotage commun aux deux licences professionnelles, assurant l'organisation pédagogique et l'interface entre le public étudiant et l'administration. Il s'appuie sur une équipe pédagogique composée d'enseignants et de professionnels, dont la contribution atteint 42 % du volume horaire des enseignements, et sur un comité de pilotage composé de représentants de l'université et de la Chambre régionale d'agriculture. Le partenariat professionnel est bien diversifié, tels que les centres de formation agricole et les structures d'accompagnement des éleveurs. Les relations avec les autres équipes de formation existent au travers du conseil de gestion du département.

Les effectifs montrent une tendance à la baisse avec un recrutement qui semble se resserrer sur les titulaires d'un BTS ou d'un BTSA. Le recours systématique au contrat de professionnalisation conforte le rôle central des séquences en situation professionnelle et favorise ainsi la future employabilité des stagiaires. L'enquête nationale ne fournit pas d'information précise dans la mesure où cette spécialité n'est ouverte que depuis 2009.

En revanche, l'enquête menée par l'établissement est de qualité avec un taux de réponse de 87 % pour un taux d'insertion professionnelle très satisfaisant entre 93 % et 100 % avec une excellente adéquation emploi/formation dans la mesure où les titulaires de la licence professionnelle sont à 95 % employés dans le domaine concerné. L'autoévaluation a été conduite correctement mais certaines remarques devraient être prises en compte, en particulier concernant les volumes horaires.

- Points forts :

- Le fort taux d'insertion professionnelle en liaison avec le contrat de professionnalisation.
- L'adéquation de la formation aux métiers préparés.

- Point faible :

- Le faible nombre de candidatures hors BTS et BTSA.

Recommandations pour l'établissement

Il serait souhaitable de mettre en place des modalités de recrutement permettant d'ouvrir l'accès à cette formation aux étudiants de L2 et de DUT, et de valoriser cette spécialité dans l'offre de l'établissement. Le dossier mérite davantage de clarté plus particulièrement concernant les volumes horaires d'enseignement propre à cette spécialité par rapport à la spécialité complémentaire qu'est la licence professionnelle *Agronomie*.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A+

Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE (fourni par l'établissement)			
	2007	2008	2009
Nombre d'inscrits	15	19	12
Taux de réussite	93 %	89 %	100 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	7 %	5 %	8 %
Pourcentage d'inscrits venant de DUT	20 %	0 %	0 %
Pourcentage d'inscrits venant de BTS	66 %	95 %	92 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	0 %	0 %	0 %
Pourcentage d'inscrits en formation continue	0 %	0 %	0 %
Pourcentage d'inscrits en contrat en alternance (d'apprentissage ou de professionnalisation)	100 %	100 %	100 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	42 %	42 %	42 %
ENQUETES NATIONALES Sur l'ensemble de la LP Agronomie	2007 (à 30 mois)	2008 (à 30 mois)	2009 (à 4 ou 6 mois)
Taux de répondants à l'enquête	87 %	82 %	75 %
Pourcentage de diplômés en emploi (3)	100 %	93 %	78 %
Pourcentage de diplômés en poursuite d'études (3)	?	?	19 %
Pourcentage de diplômés en recherche d'emploi (3)	0 %	5 %	4 %
ENQUETES DE SUIVI PROPRE DE LA FORMATION Spécifique au parcours (Conseil en élevage laitier)	2007 (à 31 mois)	2008 (à 21 mois)	2009 (à 9 mois)
Taux de répondants à l'enquête	73 %	89 %	100 %
Pourcentage de diplômés en emploi (3)	90 %	95 %	100 %
Pourcentage de diplômés en poursuite d'études (3)	10 %	5 %	0 %
Pourcentage de diplômés en recherche d'emploi (3)	0 %	0 %	0 %

- (1) Données des trois dernières années (pour lesquelles on dispose du nombre d'inscrits et du taux de réussite), pourcentages arrondis à l'unité.
- (2) Préciser l'année d'obtention du diplôme et combien de mois après cette obtention a été réalisée l'enquête, ceci pour chacune des trois dernières enquêtes nationales et de suivi propre.
- (3) Pourcentages calculés sur la base des diplômés ayant répondu aux enquêtes et arrondis à l'unité.



Observations de l'établissement

EVALUATION DES LICENCES PROFESSIONNELLES DE L'UNIVERSITE DE LORRAINE

REPONSE DE L'ETABLISSEMENT

LE PRESIDENT



Pierre Mutzenhardt

Evaluation des diplômes Licences Professionnelles - Vague C Réponses au rapport d'évaluation de l'AERES

Académie : Nancy-Metz

Établissement déposant : Université de Lorraine

Spécialité : Conseiller élevage laitier

Dénomination nationale : SP1-Productions animales

Demande n° S3LP130004751

Les responsables de la formation ont bien pris en compte les remarques concernant le faible nombre de candidatures hors BTS et BTSA : celui-ci est le reflet d'un manque de visibilité générale des filières professionnelles auprès des filières des Licence générales, malgré l'organisation régulière de forums d'information sur les poursuites d'études auprès des étudiants L2 SVT ou d'autres filières. Les responsables de Licence et Licence Professionnelle de l'Université de Lorraine se sont donnés pour objectif de réfléchir à une meilleure orientation de l'ensemble des étudiants en fin de 1^{er} cycle. Quant aux étudiants de DUT, ces derniers préfèrent généralement la Licence Professionnelle Agronomie du fait qu'elle offre des débouchés plus larges.

Concernant les volumes horaires spécifiques à la Licence Professionnelle Conseil en élevage laitier, ces derniers étaient spécifiés dans les deux tableaux pages 13 et 14 décrivant les contenus des modules. Ainsi, 7 modules de 28h sur 15 modules au total (soit l'équivalent de 196 heures étudiant sur un total de 420) sont spécifiques à cette Licence Professionnelle Conseil en élevage laitier. Les 8 autres modules (soit 224 heures étudiants) sont partagés avec la Licence Professionnelle Agronomie.